

Nous proposons cet aperçu du programme GM Mobilité afin de vous aider à trouver le véhicule et l'équipement adapté qui conviennent à vos besoins. Assurez-vous de mentionner à votre concessionnaire GM du Canada l'offre de remboursement maximal de 1 000 \$ pour équipement adapté installé sur un véhicule Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac admissible*.

Étape 1

Obtenir une évaluation

Trouvez un centre d'évaluation des conducteurs et prenez rendez-vous pour subir une évaluation complète. Le spécialiste évaluateur sera en mesure de formuler des suggestions sur la conduite et sur le type d'équipement adapté dont vous avez besoin. Vous devez également aviser le ministère des Transports de votre province de tout changement à votre état de santé.

Étape 2

Équipement admissible

Pour être admissible au remboursement maximal de 1 000 \$* par GM, l'équipement adapté doit avoir été installé de façon permanente dans le véhicule pour le conducteur ou un passager souffrant d'une invalidité permanente et acheté chez un installateur agréé et installé par celui-ci. L'équipement offert en option par la General Motors (équipement facultatif classique ou accessoires GM) n'est pas admissible au remboursement. Pour en savoir plus, informez-vous après d'un conseiller du programme GM Mobilité.

Étape 3

Choisir un véhicule

Votre concessionnaire GM, l'installateur d'équipement adapté et le professionnel du centre d'évaluation des conducteurs peuvent vous aider à choisir le véhicule qui répondra à vos besoins.

Étape 4

Trouver un installateur d'équipement qualifié

Pour vous assurer de trouver un installateur qualifié dans votre région, informez-vous au près de leur association, la NMEDA (National Mobility Equipment Dealers Association). Les services de réadaptation et le ministère des Transports de votre province sont également de bonnes sources d'information.

Visitez NMEDA.org (anglais seulement) pour trouver l'installateur le plus près de chez vous ou communiquez avec l'association au 1800 833-0427.

Étape 5

Connaitre vos options de financement

GM Canada offre plusieurs options de financement dont la location et le financement.

Pour en savoir plus, visitez le gm.ca/gm/French/services/financial/overview ou informez-vous au près de votre concessionnaire GM.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous au **CENTRE D'ASSISTANCE GM MOBILITE DU CANADA**
1 800 463-7483 anglais/français
(utilisateurs ATS, 1800 263-3830).

* Le crédit allant jusqu'à 1 000 \$ (avant taxes) est offert sur les véhicules neufs GM admissibles livrés avant le 2 janvier 2025 aux clients admissibles. Seuls certains équipements et modifications sont acceptables pour le crédit du programme. Une preuve d'admissibilité doit être fournie sur demande. GM Canada peut modifier ou annuler le programme en totalité ou en partie, à tout moment et sans préavis. Tous les détails chez votre concessionnaire.

** La délocalisation ou la modification tant de l'équipement d'origine que des sièges ou des rails de fixation d'origine n'est pas admissible au remboursement en vertu du programme GM Mobilité.

† Uniquement si le véhicule n'est pas offert avec vinyle/cuir.

Accès au véhicule

- Ouverture automatique de la portiere (avec utilisation de la plateforme élévatrice)
- Poignée de maintien¹
- Marchepied
- Rampe d'accès
- Plateforme de transbordement
- Plateforme élévatrice pour fauteuil roulant et (ou) scooter

Systèmes de freinage et d'accélération

- Pédale de frein à faible impact
- Système de freinage de secours
- Frein de stationnement à commande par tirette
- Frein de stationnement électrique
- Levier allongé pour frein de stationnement
- Commandes manuelles
- Commandes manuelles servo
- Pédale d'accélérateur pour pied gauche

Sièges

- Housse de siège en vinyle (section avant seulement) †
- Siège de transbordement à rallonge
- (non OEM seulement**)
- Rallonges de ceinture de sécurité

Systèmes de direction

- Dispositifs adaptés pour le volant
- Commandes de volant
- Volant à commande au pied
- Volant horizontal
- Prolongement de colonne de direction
- Système de direction de secours
- Volant à faible énergie et effort zéro

Poste du conducteur

- Consoles conducteur pour le transfert de commandes secondaires
- Interrupteurs au coude
- Levier d'embrayage main gauche
- Prise d'air et canaux à commande électrique
- Bras de clignotant main droite
- Système d'arrimage ou de verrouillage pour fauteuil roulant

Autres modifications au véhicule

- Systèmes de conduite à manettes
- Installation inversée
- Plancher surbaissé
- Manette de commande quad
- Portiere/toit surélevé
- (avec utilisation de plateforme élévatrice)
- Systèmes d'alarme

* Le crédit allant jusqu'à 1 000 \$ (avant taxes) est offert sur les véhicules neufs GM admissibles livrés avant le 2 janvier 2025 aux clients admissibles. Seuls certains équipements et modifications sont acceptables pour le crédit du programme. Une preuve d'admissibilité doit être fournie sur demande. GM Canada peut modifier ou annuler le programme en totalité ou en partie, à tout moment et sans préavis. Tous les détails chez votre concessionnaire.

** La délocalisation ou la modification tant de l'équipement d'origine que des sièges ou des rails de fixation d'origine n'est pas admissible au remboursement en vertu du programme GMMobilité.

† Uniquement si le véhicule n'est pas offert avec vinyle/cuir.